

Quelle sélection à l'entrée ?

Le nombre de places étant limité, le recrutement sera organisé après étude des dossiers d'inscription.

Sur le plan scolaire :

étude des derniers bulletins + avis des professeurs (et/ou entraîneur) visant à s'assurer que :

- les résultats et les capacités d'organisation permettent d'assumer la charge de travail supplémentaire que réclame la pratique de l'escalade,
- le comportement est adapté au travail en équipe et aux exigences d'un investissement soutenu

Sur le plan sportif :

organisation de tests visant à évaluer

- les compétences et aptitudes physiques ainsi que la motivation des jeunes.

Conditions d'admission

S'engager à participer à 3 compétitions au cours de l'année. Et pour cela...

... adhérer à l'Association Sportive du collège (0€)

... se licencier au club d'escalade (ou à défaut, souscrire une licence FFME à 60€ auprès de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade).

... avoir sa propre paire de chaussons d'escalade (à partir de 35€)

Les dossiers de candidature sont disponibles :

- au secrétariat du collège
- en téléchargement sur le site
- auprès de l'enseignant de CM2

Ils sont à retourner pour début Avril (date précisée sur le site du collège)

Les élèves présélectionnés seront invités, dans un deuxième temps, à se présenter à des tests physiques.



5 place Georges Scelle
BP 341
50303 Avranches CEDEX

Tel : 02 33 58 08 22

Mail : ce.0500003g@ac-caen.fr

Site : <https://college-challemeil-lacour.etab.ac-caen.fr>

Collège
CHALLEMEL LACOUR



SECTION SPORTIVE

ESCALADE

50

Avranches

En partenariat avec



C'est quoi la section sportive ?

C'est un moyen de concilier études et pratique sportive. Grâce à un emploi du temps aménagé, les élèves suivent un enseignement complet traditionnel, auquel s'ajoutent **3 heures de pratique sportive supplémentaire par semaine.**

Mardi/jeudi **ou** mardi/vendredi
de 15h à 17h.

Ces heures d'entraînement s'additionnent aux 3 heures obligatoires d'EPS (éducation physique et sportive) déjà intégrées à l'emploi du temps de tous les élèves.

Quels objectifs ?

Plus que de former de futurs champions, c'est avant tout de regrouper, autour d'une même dynamique, des jeunes qui aiment l'escalade et de leur **permettre de s'épanouir** dans la pratique de cette activité.

Outre le **développement des capacités et performances** du grimpeur, la section a également pour but de contribuer de manière originale à la formation du citoyen de demain par la **transmission de valeurs** inhérentes à la culture sportive.

Ambition
Respect
Responsabilité
Autonomie
Solidarité
Entraide
Persévérance
Travail en équipe
Goût de l'effort

Elle a également pour mission de **former des jeunes officiels** UNSS investis dans leurs associations.

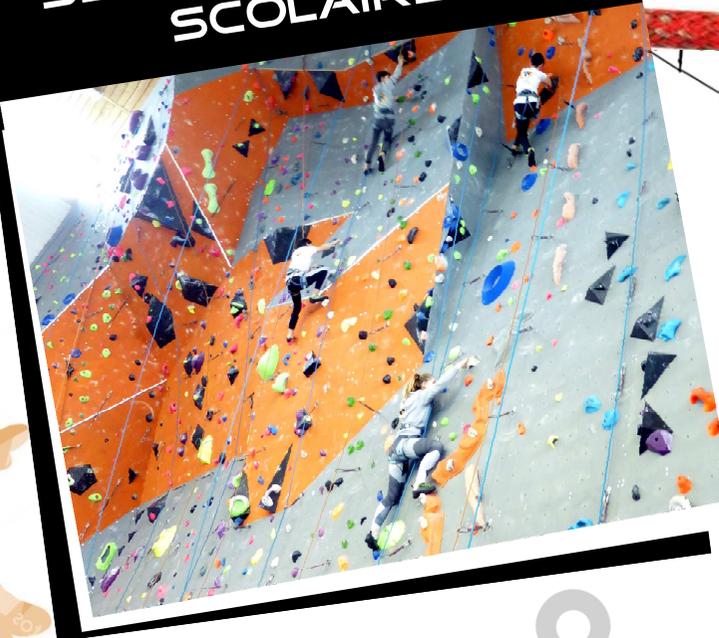
Quel public concerné ?

Tout élève inscrit au collège Challemel Lacour :
- un groupe constitué d'élèves de **6^{ème} / 5^{ème}**
- un autre regroupant les niveaux **4^{ème} / 3^{ème}**
(demande de dérogation à formuler pour les élèves extérieurs à l'établissement)

Grimpeur intéressé par la pratique intensive de sa spécialité en compétition

Ou débutant, ayant un bon niveau de pratique sportive, **motivé par le goût de l'effort et la recherche de l'excellence.**

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE



Où se déroule la pratique ?

Principalement en intérieur, sur la structure artificielle d'escalade de la Salle Roger Lemoine, **à proximité du collège en 7 minutes à pied**, Boulevard Pasteur à Avranches

Qui encadre les séances ?

Un professeur d'EPS du collège, diplômé « entraîneur escalade N1 » en partenariat avec un intervenant du club d'escalade de l'Avranchin (CEA) diplômé d'état.

Collège
CHALLEMEL LACOUR

En quoi consistent les entraînements ?

Suivant les périodes, les séances s'organiseront autour de :

La préparation physique généralisée

L'escalade de difficulté

L'escalade de bloc

L'escalade de vitesse

La gestion du stress

et de ses efforts pour

préparer aux compétitions.

**+ des sorties exceptionnelles
+ un stage « falaises avec nuitées »
organisé en fin d'année**

